

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26071278***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 MAI 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0807 763 936****Nom**(en entier) : **Société de Financement de Projets structurants de l'est
du Brabant wallon**(en abrégé) : **SOFINPRO**Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue Louis de Geer, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve****Objet de l'acte : Démission et nomination d'Administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17.04.2026

3. Démission d'un Administrateur et nomination d'un nouvel Administrateur

Le Président informe l'Assemblée de la démission de M. Samuel D'ORAZIO de son poste d'administrateur à la date du 24.02.2026.

Il informe également l'Assemblée que, sur proposition de la Ville de Tubize (délibération du 05.02.2026), le Conseil d'Administration de la SARSI a coopté M. Thierry VERHULST comme administrateur, en remplacement de M. Samuel D'ORAZIO.

L'Assemblée Générale de SOFINPRO, par effet miroir (les administrateurs de SARSI étant également administrateurs de SOFINPRO), procède à la nomination de M. Thierry VERHULST et ce, pour la durée restante du mandat de l'administrateur démissionnaire.

Le présent procès-verbal sera publié aux annexes du Moniteur belge.

Xavier BOCQUET
Représentant d'INVEST.BW
Administrateur de SOFINPRO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge